



ASSOCIATION DES  
RÉALISATEURS  
ET RÉALISATRICES  
DU QUÉBEC

## Candidatures pour les Prix RÉALS 2022

### Objectifs

Les Prix RÉALS ont pour objectif de souligner le travail des membres de l'ARRQ qui ont fait preuve d'audace, d'originalité et/ou ont pris un risque dans le processus créatif et narratif dans la réalisation d'une oeuvre ou partie d'oeuvre (ex. une scène, un générique, une innovation technologique, un plan, etc.) diffusée au cours de la dernière année.

Ce sont des prix de reconnaissance qui sont accordés aux réalisateurs/trices par leurs pairs et visent à reconnaître des réalisations exceptionnelles et innovantes contribuant à faire évoluer la profession.

Des bourses en argent et/ou des prix en services seront remis aux gagnant(e)s.

Six prix seront décernés :

**Prix RÉAL 2022, oeuvre série de fiction** (20 minutes et plus, tout genre confondu. Ex : drame, comédie, science-fiction, etc.)

**Prix RÉAL 2022, oeuvre de fiction** (20 minutes et plus, tout genre confondu. Ex. : drame, comédie, science-fiction, etc.)

**Prix RÉAL 2022, oeuvre documentaire** (20 minutes et plus, oeuvre unique ou série, tout genre confondu. Ex : Social, biographie, animalier, etc.)

**Prix RÉAL 2022, oeuvre non-dramatique** (20 minutes et plus, tout genre confondu. Ex : variété, captation, télé-réalité, magazine, etc.)

**Prix RÉAL 2022, format court** (20 minutes et moins, tout genre confondu. Ex : oeuvre unique ou série dont les épisodes sont de 20 minutes ou moins, court-métrage, série web, pub, etc.)

**Prix RÉAL 2022, oeuvre Art et essai** (peu importe la durée, tout genre confondu. Les oeuvres de cette catégorie s'écartent des tendances conventionnelles pour amener le projet dans des voies inexplorées. Ex : expérimentale, docu-fiction, etc.)

Un septième prix, « **Prix RÉAL 2022, prix du jury** » pourrait être remis pour une oeuvre exceptionnelle.

Les prix sont honorifiques et seront remis en compagnie de collègues et invités lors d'une cérémonie au début du mois de novembre.

Les membres de l'ARRQ sont donc invité(e)s à soumettre la candidature d'un(e) collègue ou à soumettre leur propre candidature au jury d'ici le 16 septembre 2022.

### Admissibilité des candidatures aux Prix RÉALS 2022

- Le réalisateur ou la réalisatrice doit être membre de l'ARRQ;
- Un réalisateur ou une réalisatrice membre de l'ARRQ peut soumettre sa candidature ou celle d'un(e) autre membre;
- Tous les genres de réalisations et supports sont admissibles (publicité, court-métrage, magazine, animation, documentaire, fiction, expérimental, interactif, exploration d'un nouveau genre sur différentes plateformes, y compris la réalité virtuelle et la réalité augmentée);

- L'oeuvre doit avoir été diffusée la première fois publiquement (de façon commerciale) durant l'année 2021 : soit du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 (les diffusions dans les festivals avec billetterie sont acceptées);
- L'oeuvre ne fait pas obligatoirement l'objet d'un contrat ARRQ;
- Conformément au mandat de représentation de l'ARRQ, les oeuvres devraient être en toutes langues autres que l'anglais;
- Le candidat doit fournir un lien internet permettant le visionnement de l'oeuvre au jury;
- Le ou la finaliste(e) doit être disponible à la remise du prix et fournir un court extrait de son oeuvre (environ une minute) qui y sera présentée publiquement.

### **Pour soumettre une candidature aux Prix RÉALS 2022**

Remplir le « formulaire pour mise en candidature pour les Prix RÉALS 2022 » que vous trouverez au bas de la page suivante : <https://www.prixreals.com/inscrire-un-projet>

Nous vous demanderons les informations suivantes :

1. Votre nom et votre courriel
2. Le titre de l'oeuvre, sa durée, la date de la première diffusion commerciale et la catégorie de prix auquel vous souhaitez l'inscrire.
3. Le nom du ou de la RÉAL qui a fait preuve d'audace, d'originalité et/ou a pris un risque dans le processus créatif et narratif de son oeuvre.
4. L'oeuvre / ou la partie de l'oeuvre marquante, audacieuse, originale (indiquer la plage de minutage).
5. En quoi le ou la RÉAL s'est démarqué(e), a fait preuve d'audace, d'originalité et/ou a pris un risque créatif? Préciser l'aspect de l'audace et du risque au niveau de la réalisation.  
**IMPORTANT : Un maximum de 500 mots est requis.**
6. Ajouter un lien internet permettant le visionnement de l'oeuvre

### **Évaluation par le jury**

Les candidatures reçues seront consultées par le Comité Prix RÉALS qui retiendra un maximum de trois candidatures par catégorie de prix. Aux termes des évaluations, c'est un jury de cinq membres qui rendra ses décisions et déterminera les gagnants. Le jury n'est pas tenu de justifier ses décisions.

Le jury évaluera les candidatures reçues selon ces critères :

- Risque créatif et/ou narratif
- Originalité / Audace / Innovation
- Sensibilité artistique / Cohérence
- Impact
- Traitement de l'image / Technique
- Traitement du son / Ambiance sonore
- Fature de l'oeuvre / Rythme

**Faites parvenir vos candidatures par courriel avant le 16 septembre 2022 23h59 au Comité Prix RÉALS à l'adresse suivante : [prixreals@arrq.quebec](mailto:prixreals@arrq.quebec)**

Pour toutes questions, communiquez avec le Comité Prix RÉALS à l'adresse suivante : [prixreals@arrq.quebec](mailto:prixreals@arrq.quebec)